

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Collectivité de BOURRON-MARLOTTE

Numéro SIRET : 21770048300019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE FONTAINEBLEAU

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE

ANNEE 2018

27/03/2018
16:00:18

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.17 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.19 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.20 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.21 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.23 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.24 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.25 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.28 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.29 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.30 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 77048	Collectivité de BOURRON-MARLOTTE 20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE	BP 2018
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 863
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
	Fiscal	Financier	
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	889,05	0,00
2	Produit des impositions directes/population	469,44	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	919,31	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	114,22	0,00
5	Encours de dette/population	807,23	0,00
6	DGF/population	80,34	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,59%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,72%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,42%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	87,81%	0,00%

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 917 921,44	2 631 971,00

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent) 285 950,44

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 917 921,44	2 917 921,44
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	584 916,10	781 796,42

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	9 013,00	84 166,53
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 272 033,85	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	865 962,95	865 962,95
--	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	3 783 884,39	3 783 884,39
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	736 450,00	0,00	665 305,00	665 305,00	665 305,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 315 850,00	0,00	1 338 600,00	1 338 600,00	1 338 600,00
014	Atténuations de produits	371 621,00	0,00	353 621,00	353 621,00	353 621,00
65	Autres charges de gestion courante	112 300,00	0,00	111 621,65	111 621,65	111 621,65
Total des dépenses de gestion courante		2 536 221,00	0,00	2 469 147,65	2 469 147,65	2 469 147,65
66	Charges financières	66 900,00	0,00	60 653,00	60 653,00	60 653,00
67	Charges exceptionnelles	1 150,00	0,00	12 218,37	12 218,37	12 218,37
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	28 857,65		3 320,79	3 320,79	3 320,79
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 633 128,65	0,00	2 545 339,81	2 545 339,81	2 545 339,81
023	Virement à la section d'investissement (5)	220 000,00		372 581,63	372 581,63	372 581,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		220 000,00		372 581,63	372 581,63	372 581,63
TOTAL		2 853 128,65	0,00	2 917 921,44	2 917 921,44	2 917 921,44

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 917 921,44

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	48 000,00	0,00	53 600,00	53 600,00	53 600,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	166 540,00	0,00	149 300,00	149 300,00	149 300,00
73	Impôts et taxes	1 975 431,00	0,00	2 058 571,00	2 058 571,00	2 058 571,00
74	Dotations, subventions et participations	295 500,00	0,00	282 500,00	282 500,00	282 500,00
75	Autres produits de gestion courante	99 800,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 585 271,00	0,00	2 628 971,00	2 628 971,00	2 628 971,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 586 771,00	0,00	2 631 971,00	2 631 971,00	2 631 971,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 586 771,00	0,00	2 631 971,00	2 631 971,00	2 631 971,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 285 950,44

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 917 921,44

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

372 581,63

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 520,00	0,00	10 010,00	10 010,00	10 010,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles	95 285,00	989,00	95 781,00	95 781,00	96 770,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	950 760,00	8 024,00	132 200,00	132 200,00	140 224,00
Total des dépenses d'équipement		1 054 565,00	9 013,00	317 991,00	317 991,00	327 004,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	289 342,00	0,00	263 391,00	263 391,00	263 391,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	12 735,31		3 534,10	3 534,10	3 534,10
Total des dépenses financières		306 077,31	0,00	266 925,10	266 925,10	266 925,10
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 360 642,31	9 013,00	584 916,10	584 916,10	593 929,10
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 360 642,31	9 013,00	584 916,10	584 916,10	593 929,10

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 272 033,85

= TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 865 962,95

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	353 100,00	84 166,53	42 134,47	42 134,47	126 301,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	490 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		843 100,00	84 166,53	92 134,47	92 134,47	176 301,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	125 400,00	0,00	120 200,00	120 200,00	120 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	196 880,32	196 880,32	196 880,32
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		125 400,00	0,00	317 080,32	317 080,32	317 080,32
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		968 500,00	84 166,53	409 214,79	409 214,79	493 381,32
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	220 000,00		372 581,63	372 581,63	372 581,63
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		220 000,00		372 581,63	372 581,63	372 581,63
TOTAL		1 188 500,00	84 166,53	781 796,42	781 796,42	865 962,95

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 865 962,95

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)

372 581,63

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	665 305,00		665 305,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 338 600,00		1 338 600,00
014	Atténuations de produits	353 621,00		353 621,00
65	Autres charges de gestion courante	111 621,65		111 621,65
66	Charges financières	60 653,00	0,00	60 653,00
67	Charges exceptionnelles	12 218,37	0,00	12 218,37
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 320,79		3 320,79
023	Virement à la section d'investissement		372 581,63	372 581,63
Dépenses de fonctionnement - Total		2 545 339,81	372 581,63	2 917 921,44

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 917 921,44

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	263 391,00	0,00	263 391,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 010,00	0,00	10 010,00
204	Subventions d'équipements versés	80 000,00	0,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	96 770,00	0,00	96 770,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	140 224,00	0,00	140 224,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 534,10		3 534,10
Dépenses d'investissement - Total		593 929,10	0,00	593 929,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	272 033,85
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	865 962,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	53 600,00		53 600,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	149 300,00		149 300,00
73	Impôts et taxes	2 058 571,00		2 058 571,00
74	Dotations, subventions et participations	282 500,00		282 500,00
75	Autres produits de gestion courante	85 000,00	0,00	85 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		2 631 971,00	0,00	2 631 971,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	285 950,44
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 917 921,44

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 200,00	0,00	120 200,00
13	Subventions d'investissement	126 301,00	0,00	126 301,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	50 000,00	0,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		372 581,63	372 581,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		296 501,00	372 581,63	669 082,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	196 880,32
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	865 962,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	736 450,00	665 305,00	665 305,00
6023	Alimentation		2 900,00	2 900,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	21 800,00	8 000,00	8 000,00
60611	Eau et assainissement	33 000,00	15 000,00	15 000,00
60612	Énergie - Électricité	120 000,00	120 000,00	120 000,00
60622	Carburants	11 000,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	6 800,00	3 100,00	3 100,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 000,00	9 500,00	9 500,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	2 000,00	2 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 500,00	3 500,00
60636	Vêtements de travail	2 800,00	3 200,00	3 200,00
6064	Fournitures administratives	5 900,00	5 300,00	5 300,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	900,00	900,00	900,00
6067	Fournitures scolaires	7 700,00	8 480,00	8 480,00
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	6 600,00	6 600,00
611	Contrats de prestations de services	143 850,00	142 500,00	142 500,00
6132	Locations immobilières	15 000,00	15 250,00	15 250,00
6135	Locations mobilières	6 300,00	7 500,00	7 500,00
61521	Terrains	4 000,00	4 800,00	4 800,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	45 000,00	28 000,00	28 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	89 400,00	73 700,00	73 700,00
61551	Matériel roulant	5 000,00	6 500,00	6 500,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	33 950,00	48 805,00	48 805,00
6161	Assurance multirisques	20 900,00	21 000,00	21 000,00
6168	Autres primes d'assurance	22 300,00	23 000,00	23 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	900,00	900,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	300,00	100,00	100,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 100,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	32 400,00	27 120,00	27 120,00
6238	Divers	12 000,00	11 500,00	11 500,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	3 700,00	3 700,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	300,00
6256	Missions	900,00	900,00	900,00
6261	Frais d'affranchissement	5 800,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	11 700,00	11 700,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 100,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...	500,00	500,00	500,00
62878	A d'autres organismes	7 550,00	3 100,00	3 100,00
6288	Autres services extérieurs	200,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	500,00	550,00	550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 315 850,00	1 338 600,00	1 338 600,00
6331	Versement de transport	11 000,00	11 200,00	11 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 000,00	11 500,00	11 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	2 150,00	2 200,00	2 200,00
6411	Personnel titulaire	757 000,00	755 000,00	755 000,00
6413	Personnel non titulaire	145 000,00	173 000,00	173 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	129 000,00	121 000,00	121 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	200 000,00	197 000,00	197 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 000,00	4 000,00	4 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	48 000,00	48 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6488	Autres charges	100,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits	371 621,00	353 621,00	353 621,00
739221	FNGIR	296 621,00	296 621,00	296 621,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	75 000,00	57 000,00	57 000,00
65	Autres charges de gestion courante	112 300,00	111 621,65	111 621,65
6531	Indemnités	58 000,00	58 500,00	58 500,00
6532	Frais de mission	300,00	150,00	150,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 600,00	2 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2 700,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes		0,00	0,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	5 500,00	5 500,00	5 500,00
657362	CCAS	14 000,00	19 000,00	19 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	28 800,00	24 871,65	24 871,65
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 536 221,00	2 469 147,65	2 469 147,65
66	Charges financières (b)	66 900,00	60 653,00	60 653,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	66 900,00	60 653,00	60 653,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 150,00	12 218,37	12 218,37
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	750,00	12 018,37	12 018,37
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	28 857,65	3 320,79	3 320,79
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 633 128,65	2 545 339,81	2 545 339,81
023	Virement à la section d'investissement	220 000,00	372 581,63	372 581,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		220 000,00	372 581,63	372 581,63
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		220 000,00	372 581,63	372 581,63
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 853 128,65	2 917 921,44	2 917 921,44

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 917 921,44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	48 000,00	53 600,00	53 600,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	48 000,00	53 600,00	53 600,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	166 540,00	149 300,00	149 300,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	4 000,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	440,00	300,00	300,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	100,00	1 000,00	1 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	145 000,00	125 000,00	125 000,00
70878	par d'autres redevables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	1 975 431,00	2 058 571,00	2 058 571,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 285 000,00	1 344 000,00	1 344 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		3 000,00	3 000,00
73211	Attribution de compensation	557 131,00	557 131,00	557 131,00
73224	Fonds départemental des DMTO pour les communes de -		81 440,00	81 440,00
7336	Droits de place	3 300,00	3 000,00	3 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de plus-value	60 000,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	295 500,00	282 500,00	282 500,00
7411	Dotation forfaitaire	200 000,00	195 000,00	195 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	33 000,00	35 000,00	35 000,00
744	FCTVA		5 000,00	5 000,00
74718	Autres	8 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	42 000,00	30 000,00	30 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	500,00	200,00	200,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	10 000,00	15 000,00	15 000,00
7488	Autres attributions et participations		300,00	300,00
75	Autres produits de gestion courante	99 800,00	85 000,00	85 000,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	15 000,00	22 000,00	22 000,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00	55 000,00	55 000,00
758	Produits divers de gestion courante	14 800,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		8 000,00	8 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 585 271,00	2 628 971,00	2 628 971,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	3 000,00	3 000,00
7713	Libéralités reçues	500,00	1 000,00	1 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 586 771,00	2 631 971,00	2 631 971,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 586 771,00	2 631 971,00	2 631 971,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	285 950,44
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 917 921,44
---	--------------

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	8 520,00	10 010,00	10 010,00
2051	Concessions et droits similaires	8 520,00	10 010,00	10 010,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		80 000,00	80 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	95 285,00	95 781,00	95 781,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	36 400,00	25 000,00	25 000,00
21311	Hôtel de ville		25 000,00	25 000,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	3 000,00	3 000,00
21316	Équipements du cimetière		4 100,00	4 100,00
21318	Autres bâtiments publics	3 500,00	3 000,00	3 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	1 261,00	1 261,00
2161	Oeuvres et objets d'art	25 000,00	21 000,00	21 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 500,00	7 700,00	7 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 885,00	5 720,00	5 720,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	950 760,00	132 200,00	132 200,00
2313	Constructions	697 760,00	55 000,00	55 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	253 000,00	77 200,00	77 200,00
Total des dépenses d'équipement		1 054 565,00	317 991,00	317 991,00
13	Subventions d'investissement	4 000,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	4 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	289 342,00	263 391,00	263 391,00
1641	Emprunts en euros	289 342,00	263 391,00	263 391,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	12 735,31	3 534,10	3 534,10
020	Dépenses imprévues (investissement)	12 735,31	3 534,10	3 534,10
Total des dépenses financières		306 077,31	266 925,10	266 925,10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 360 642,31	584 916,10	584 916,10
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 360 642,31	584 916,10	584 916,10

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	9 013,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	272 033,85
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	865 962,95

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	353 100,00	42 134,47	42 134,47
1321	Etat et établissements nationaux	30 000,00	11 206,00	11 206,00
1322	Régions	154 900,00	28 547,47	28 547,47
1323	Départements	40 500,00	2 381,00	2 381,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	127 700,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	490 000,00	50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	490 000,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		843 100,00	92 134,47	92 134,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	125 400,00	317 080,32	317 080,32
10222	F.C.T.V.A.	95 000,00	100 200,00	100 200,00
10226	Taxe d'aménagement	30 400,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		196 880,32	196 880,32
Total des recettes financières		125 400,00	317 080,32	317 080,32
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		968 500,00	409 214,79	409 214,79
021	Virement de la section de fonctionnement	220 000,00	372 581,63	372 581,63
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		220 000,00	372 581,63	372 581,63
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		220 000,00	372 581,63	372 581,63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 188 500,00	781 796,42	781 796,42

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	84 166,53
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	865 962,95

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 1666)**

indiquer la date de la première mobilisation

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs intérêts

(3) Toute la taxe d'entier E fixe, V , variables simples : C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(3) Type de taux d'intérêt : : taux variable : taux fixe

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle M : mensuelle B : bimestrielle S : semestrielle T : trimestrielle X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB11507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers orientés aux collectivités territoriales).

Collectivité de BOURRON-MARLOTTE - 77 - 20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert 0,00	Catégorie d'emprunt après couverture (11) 2 311 087,29	Capital restant dû au 01/01/2018 2 311 087,29	Durée résiduelle (en années) 2 311 087,29	Type de taux (12) 2 311 087,29	Index (13) 2 311 087,29	Emprunts et Dettes au 01/01/2018			Annulés de l'exercice		
								Taux d'intérêt 7,00 F	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14) 3,49	Capital 263 390,02	Charges d'intérêt (15) 60 723,03	Intérêts perçus (16) 0,00	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (Total)	N	0,00		126 073,34									
MON234943EUR024	N	0,00		46 619,48									
MON23098	N	0,00		69 580,60									
A7508004	N	0,00		374 110,64									
8520007	N	0,00		6,08 F									
8556610	N	0,00		62 533,44									
A7509456	N	0,00		278 100,00									
8987719	N	0,00		183 333,35									
5043213	N	0,00		82 500,00									
9417563	N	0,00		120 000,00									
9716191	N	0,00		265 000,00									
9817396	N	0,00		403 236,44									
9913346	N	0,00		300 000,00									
Total général		0,00		2 311 087,29									

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts événuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

16.03.18

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00 %
Barrière simple (B)													
A7503004 CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS		329 702,22	69 580,60	1	11,00				0,00	0	4.02527	2 960,87	0,00
TOTAL (B)		329 702,22	69 580,60									2 960,87	0,00
Option d'échange (C)													
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
Autres types de structures (F)													
TOTAL GENERAL		329 702,22	69 580,60									2 960,87	0,00
													3,01 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant du : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou d'autre indice dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Côté de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, indice ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	11 96,99%					
	Montant en euros	2 241 506,69					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	1 3,01%					
	Montant en euros	69 580,60					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		266 925,10	I 266 925,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		263 391,00	263 391,00
1641 Emprunts en euros		263 391,00	263 391,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 534,10	3 534,10
10... Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)		3 534,10	3 534,10
020 Dépenses imprévues (investissement)		3 534,10	3 534,10

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	266 925,10	9 013,00	D001 272 033,85	547 971,95

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	492 781,63	III 492 781,63
	Ressources propres externes de l'année (a)	120 200,00	120 200,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	100 200,00	100 200,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	372 581,63	372 581,63
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	372 581,63	372 581,63

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	492 781,63	84 166,53	0,00	196 880,32	773 828,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 547 971,95
Ressources propres disponibles	IV 773 828,48
Solde	V = IV - II (6) + 225 856,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

2018-03-16
21

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C+D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	2 631 971,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

III	0,00%
-----	-------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

27.03.18
SFR.FBL

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362	2018/031	C.C.A.S	CCAS DE BOURRON MARLOTTE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...) Associations	19 000,00
6574	2018/009	Sport	BADMINTON CLUB DU LOING 77	Associations	500,00
6574	2018/034	Contrôle Judiciaire Socio-Educatif	A.C.Ju.S.E	Associations	150,00
6574	2018/002	Musique	ACCORDS	Associations	3 000,00
6574	2018/001	Téléthon	AMI T	Associations	250,00
6574	2018/003	Oeuvres Sociales	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BOURRON MARLOTTE	Associations	250,00
6574	2018/006	Concerts	AMIS DE L'ORGUE	Associations	500,00
6574	2018/005	Patrimoine	AMIS DE LA FORET	Associations	50,00
6574	2018/011	Chorale	AU COEUR DES VOIX ASS	Associations	150,00
6574	2018/029	Expressions artistiques	AUX SOURCES DE L'HOMME	Associations	100,00
6574	2018/010	Club du 3ème âge	CLUB DE L'AMITIE	Associations	500,00
6574	2018/013	Scolaire	DELEG DEPT E N DELEG F BLEAU	Autres	50,00
6574	2018/014	Anciens Combatants	F N A C A	Associations	300,00
6574	2018/015	Sport	FOOTBALL CLUB INTERCOMMUNAL DU LOING	Autres	5 000,00
6574	2018/017	Ecologie	GENE	Associations	50,00
6574	2018/018	Sport	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Associations	1 500,00
6574	2018/020	Sport	JUDO	Associations	900,00
6574	2018/021	Sport	KARATE CLUB	Associations	500,00
6574	2018/022	Pêche	LA BREME ET L'EPINOCHE	Associations	200,00
6574	2018/012	Assistantes Maternelles	LA COUR DE RECRE	Associations	150,00
6574	2018/016	Sport	LA FOULEE BOURRONNAISE	Associations	500,00
6574	2018/023	Artistique Dessin	L'ATELIER	Associations	150,00
6574	2018/024	Pluri-activité	LE RUCHER	Autres	600,00
6574	2018/004	Art & Culture	LES AMIS DE BOURRON MARLOTTE	Associations	400,00
6574	2018/007	Patrimoine	LES AMIS DU CHATEAU DE BOURRON	Autres	300,00
6574	2018/008	Art & Culture	LES AMIS DU MUSEE DE LA MAIRIE DE BOURRON-MARLOTTE	Associations	300,00
6574	2018/019	Jardinage	LES JARDINS FAMILIAUX DU CLOS	Associations	250,00
6574	2018/025	Lecture de contes	LES MOTS ET BULLES	Associations	200,00
6574	2018/026	Education	LES PETITS CARTABLES	Autres	500,00
6574	2018/027	Développement Economique	LES PROS DE BOURRON MARLOTTE	Associations	250,00
6574	2018/032	Coopérative école Maternelle	OCCE 77 1010 MAT BOURRON	Etat	1 500,00
6574	2018/033	Coopérative école Élémentaire	OCCE 77 2028 EC JULES RENARD	Etat	3 221,65
6574	2018/028	Formation Musicale	REVEIL BOURRON MARLOTTE	Associations	1 000,00
6574	2018/030	Sport	TENNIS CLUB DE BOURRON MARLOTTE	Associations	1 600,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

B-3-4-B17

S/P. BBL
23

16.03.18

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

		IV	C1
--	--	----	----

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFEKTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0	7	6	1	7
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	2	0	2	1	1	2
Adjoint Administratif	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		15	3	18	15	2	17
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique	C	10	3	13	11	2	13
Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3	0	3	3	0	3
A.T.S.E.M Principal 2ème Classe	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE ANIMATION (i)		3	3	6	6	0	6
Adjoint d'Animation	C	2	3	5	5	0	5
Adjoint d'Animation Principal 2ème Classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Gardien-Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		29	6	35	31	3	34

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (qualité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (qualité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Rédacteur	B	ADM	356	0,00		
Adjoint Technique	C	TECH	325	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'Animation	C	ANIM		0,00	3-b	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

PP.FBL
16-03-18

Collectivité de BOURRON-MARLOTTE - 77 - 20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE

BP 2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Spontif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a" : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1" : absence de cadre d'emploi susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2" : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3" : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4" : emplois non comptabilisés des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

3-3-5" : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression d'un service public.

3-4 : changement de périodicité ou de durée indéterminée obligeamment proposée à un agent contractuel.

3-6 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT
C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
S.I.A.G.L SYNDICAT MIXTE INSTALLATIONS SPORTIVES & COLLEGES			5 000,00 500,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre
 B-3-4-C31

 2018
 16-03-18

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire, J.P JOUBERT,
A Bourron-Marlotte, le 07/03/2018
Le Maire, J.P JOUBERT,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire
A Bourron-Marlotte, le 07/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES : Pour : 18

0

Contre : 1

0

Abstention : 3

0

Date de convocation : 01/03/2018

Frédéric BASSOULET

Lionel BOUILLETTE

Marie-Hélène CAMUS

Christelle CERCEAU

Josette CREACH

Custodio DE FARIA CASTRO

Serge DEMIERE

Nathalie DUWEZ

Dorianne FRANJOU HERVILLARD

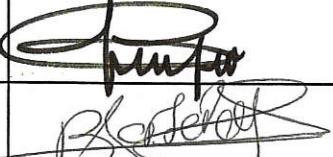
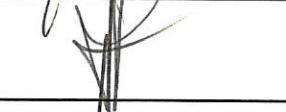
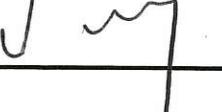
François GILLES

Bernard GIRAUDET

Edith JAN-AILLERET

Jean-Paul MIROUX

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Véronique MOURICHON	
Chantal PAYAN	
Béatrice PORTELETTE	
Anne-Isabelle ROUBAÏ DELILLE	
Nicolas QUENU	
Joëlle SOLLER	
Alain TORRES	
Victor VALENTE	

Certifié exécutoire par le Maire, J.P JOUBERT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/03/18, et de la publication le

A Bourron-Marlotte, le 22/03/18

